



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-113

Séance publique du

31 mars 2015

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150331- lmc163449-DE-1-1
Date de signature : 02/04/2015
Date de réception : jeudi 2 avril 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2015

Le 31 mars 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/03/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Madame Souad HAMMAL à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA, Madame Françoise TERME à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : S.DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Education

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2015- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Au titre de l'année scolaire 2014/2015, la direction des Affaires Scolaires a été saisie de diverses demandes de subventions émanant des écoles maternelles et élémentaires de la Ville dans le cadre de l'organisation de projets éducatifs et de sorties scolaires avec nuitées.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Je vous précise que chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription.

Vous trouverez, en annexe, le détail des subventions proposées, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de : 5 356,40 € (*cinq mille trois cent cinquante six euros et 40 centimes*)

Les subventions seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école.

En conséquence, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, l'attribution des subventions aux coopératives scolaires des écoles répertoriées sur le tableau en annexe.

- **DIRE**, que la dépense en résultant, soit la somme de **5 356,40 €**, sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2015 - ligne budgétaire 213-6574-922 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-113 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES MATERNELLES ET
ELEMENTAIRES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2015-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**DEMANDE DE SUBVENTIONS DES ECOLES
ANNEE SCOLAIRE 2014/2015**

Ligne budgétaire : 213-6574-922 (disponible : 40 000,00 €)

ECOLES	OBJET	MONTANT PROPOS
BREMOND ELEMENTAIRE	Classe de découverte à Ancelles (04) au centre de l'Arche) pour 108 élèves (4 classes) Du 1 ^{er} au 5 juin 2015 108 élèves x 5 jours x 1,55 €/jour	837,00 €
DE GENNES ELEMENTAIRE	Fête du Livre de l'école les 23 et 24 avril 2015 organisée en commun avec la maternelle	600,00 €
DE GENNES MATERNELLE	Fête du Livre de l'école les 23 et 24 avril 2015 organisée en commun avec l'élémentaire	600,00 €
GRANETTES ELEMENTAIRE	Fête de la Science du 10 octobre 2014 participation au transport : 26 élèves x 5,50 €	143,00 €
MARESCHALE ELEMENTAIRE	Classe d'Astronomie St Michel l'Observatoire du 2 au 5 février 2015 pour 46 élèves des classes CE2/CE1 et CM1/CM2 46 élèves x 4 jours x 6,10 €	1 122,40 €
PEISSON ELEMENTAIRE	Séjour à Pont du Fossé (05) du 9 au 13 février 2015 pour 28 élèves de la classe de CE2 28 élèves x 5 jours x 1,55 €	217,00 €
PEISSON MATERNELLE	ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE Visite Fondation Vasarely du 4 novembre 2014 atelier de 2 classes – visite guidée duo	408,00 €
PONT DE L'ARC ELEMENTAIRE	Séjour à Nancy : du 26 au 29 mai 2015 Subvention exceptionnelle classe CLISS Festival court métrage réalisé par les enfants sourds pour 6 élèves : 200 € x 6 élèves	1 200,00 €
SEXTIUS MATERNELLE	Amélioration BCD de l'école	229,00 €
TOTAL		5 346,40 €